



## Tir à l'arc Nouveau-Brunswick

### Politique – Aide financière

**Entrée en vigueur :** Avril 2018

Modification de la politique – Les modifications, ajouts et/ou suppressions à cette politique peuvent être faits par une résolution adoptée à la majorité des membres du conseil de direction.

#### **But et portée**

Les compétitions de tir sur cible et de tir 3D constituent une partie importante de l'histoire du tir à l'arc. Pendant des années, les gens ont participé à ces compétitions dans l'espoir de se qualifier pour participer à certaines des compétitions les plus prestigieuses :

- JEUX OLYMPIQUES
- CHAMPIONNAT MONDIAL DE TIR SUR CIBLE
- CHAMPIONNAT MONDIAL DE TIR EN CAMPAGNE
- CHAMPIONNAT MONDIAL DE TIR 3D
- JEUX DU CANADA
- CHAMPIONNAT DE L'IBO
- CHAMPIONNAT NATIONAL DU CANADA DE TIR 3D, EN CAMPAGNE ET SUR CIBLE
- CHAMPIONNAT DE L'ATLANTIQUE DE TIR SUR CIBLE et 3D
- CHAMPIONNAT SUR CIBLE DE TIR À L'ARC NB
- CHAMPIONNAT 3D DE TIR À L'ARC NB

Tir à l'arc NB tient à soutenir autant d'archers de compétition que possibles en fonction des ressources disponibles afin de s'assurer que le plus grand nombre possible d'archers du Nouveau-Brunswick participent aux activités et compétitions nationales et/ou internationales. Afin d'atteindre cet objectif, ANB a mis au point un certain nombre de programmes de financement ou fournit les renseignements sur l'accès aux programmes provinciaux et nationaux, assurant ainsi un soutien aux archers de la province à tous les niveaux des compétitions de tir à l'arc.

L'objectif global des efforts de financement d'ANB est le suivant :

1. Encourager un nombre croissant d'archers d'ANB à réussir en participant à des activités et compétitions nationales et internationales.
2. Soutenir les clubs locaux de tir à l'arc en veillant à ce que les archers du Nouveau-Brunswick assistent aux séances de tir sur cible et de tir 3D.
3. Fournir un financement ou l'accès au financement pour les archers qui souhaitent participer au programme provincial et aux compétitions nationales.

4. Encourager le développement des compétences en tir à l'arc et accroître la compétitivité des archers FIFA ou 3D au Nouveau-Brunswick.

### **Justification**

Un certain nombre d'éléments sont importants pour la croissance du tir à l'arc sur cible et 3D au Nouveau-Brunswick.

1. Les clubs locaux doivent continuer d'accueillir des tournois sur cible et 3D.
2. Tir à l'arc NB doit déployer tous les efforts pour envoyer les meilleurs archers possible au championnat national qui se sont engagés à atteindre l'excellence au tir sur cible et 3D et qui seront de bons ambassadeurs de Tir à l'arc NB lors d'activités nationales.
3. Tir à l'arc NB encourage les clubs locaux à rendre leurs tournois locaux suffisamment stimulants pour permettre aux archers du Nouveau-Brunswick de développer leurs habiletés.
4. Tir à l'arc NB utilisera au mieux les fonds disponibles pour aider le plus grand nombre possible d'archers à participer à des tournois qui amélioreront leurs habiletés.

### **Aide financière**

Tir à l'arc NB *fournit ou coordonne* l'aide financière aux archers qui s'y qualifient grâce aux programmes suivants : L'aide financière suivante est offerte aux archers.

### **Aide générale**

Un montant budgétaire sera approuvé par le conseil d'administration (CA) de Tir à l'arc NB.

Critères d'admissibilité :

1. L'aide est offerte à tous les archers sur cible ou 3D.
2. Être membre en règle de Tir à l'arc NB et d'un club affilié du Nouveau-Brunswick. Les archers de moins de 16 ans doivent être accompagnés.
3. Participer au programme de développement à long terme de l'athlète (DLTA) de Tir à l'arc NB ou être membre de l'équipe d'entraînement des Jeux du Canada.
4. Faire preuve d'engagement à pratiquer au-delà du temps imparti aux séances d'entraînement. En tant qu'archer, vous devez vous consacrer à l'amélioration de vos habiletés de tir à l'arc, ce qui comprend également l'entretien approprié et la réparation de votre équipement.
5. Les archers doivent se comporter de façon appropriée à tous les événements. Un comportement inapproprié pourrait amener Tir à l'arc NB à retirer le soutien accordé. Si un participant au programme ne se comporte pas de manière appropriée dans le cadre

de sa participation à un tournoi financé, ne respecte pas les règles et règlements ou jette le discrédit sur Tir à l'arc NB, il sera ramené au Nouveau-Brunswick à ses frais.

6. Il incombe à l'archer de noter et de soumettre, avec sa demande, les pointages de qualification, accompagnés d'une copie signée de la fiche de pointage ou se référer aux pointages publiés sur le site web de Tir à l'arc NB ou de Tir à l'arc Canada. La fiche de pointage signée doit être conservée pour les compétitions où les résultats ne sont pas officiellement affichés sur le site web de Tir à l'arc NB ou de Tir à l'arc Canada, ou tout autre site web officiel.
7. Un comité d'appel sera mis en place pour traiter les problèmes, préoccupations et décisions liés à ce programme.
8. Pour recevoir les fonds, les demandes doivent être envoyées au trésorier de Tir à l'arc NB au plus tard le 30 août de l'année de la compétition; l'admissibilité et l'allocation de fonds, au prorata si nécessaire, seront complétées.
9. Pour être admissibles à tout financement, les archers doivent participer à au moins deux (2) des trois (3) compétitions sur cible ou 3D suivantes au cours des douze (12) derniers mois :
  - a. Championnat de tir sur cible ou 3D intérieur de Tir à l'arc NB
  - b. Championnat de tir sur cible ou 3D extérieur de Tir à l'arc NB
  - c. Championnat régional canadien de tir à l'arc intérieur
  - d. Championnat de tir sur cible ou 3D, intérieur ou extérieur, de l'Atlantique

**Primes de performance :**

- Les archers de toutes les catégories sont admissibles aux primes de performance.
- Les athlètes peuvent obtenir les primes de performance suivantes :
  - L'archer qui remporte la médaille d'or dans sa catégorie au championnat national canadien reçoit une prime de performance en fonction des fonds disponibles.
  - L'archer qui remporte la médaille d'argent dans sa catégorie au championnat national canadien reçoit une prime de performance en fonction des fonds disponibles.
  - L'archer qui remporte la médaille de bronze dans sa catégorie au championnat national canadien reçoit une prime de performance en fonction des fonds disponibles.
  - L'archer qui arrive en 4<sup>e</sup> ou en 5<sup>e</sup> place dans sa catégorie au championnat national canadien reçoit une prime de performance en fonction des fonds disponibles.

## **Programme d'aide aux athlètes de haute performance de GNB**

La fonction principale du Programme d'aide aux athlètes de haute performance du Nouveau-Brunswick (PAAHP) est de fournir une aide financière pour couvrir les dépenses d'entraînement et de compétition des athlètes qui ont été sélectionnés ou qui ont le potentiel de devenir membres de l'équipe nationale ou d'atteindre le statut breveté. (basé sur une période de 5 ans)  
Pour consulter les lignes directrices complètes, visitez :

<https://www.pwx1.snb.ca/snb7001/e/1000/CSS-FOL-SNB-22-0086E.pdf>

### Admissibilité

Pour être admissibles à une aide financière, les candidats doivent satisfaire les conditions suivantes :

- Être citoyens canadiens et résider au Nouveau-Brunswick depuis au moins un (1) an.
- Avoir un classement national.
- Être membres en règle de leur organisation provinciale de sport (OPS).
- Représenter le Nouveau-Brunswick à un championnat national.
- Élaborer et soumettre un plan d'entraînement et de compétition préparé avec l'aide et la supervision d'un entraîneur certifié membre en règle de l'OPS et de l'ONS.
- S'entraîner et continuer de s'entraîner.

Ce programme s'adresse aux archers des classes juniore et sénior des catégories olympique et poulies ainsi qu'aux cadets tirant dans la classe juniore ou sénior. Le montant de l'aide dépend d'une demande annuelle adressée au gouvernement du Nouveau-Brunswick. Cette demande indique le nombre d'archers qui se qualifient en fonction de leur plan d'entraînement et de compétition. Tous les fonds approuvés par le gouvernement du Nouveau-Brunswick sont administrés par le trésorier de Tir à l'arc NB. Le gouvernement utilise une grille d'évaluation pour déterminer le niveau de financement et le nombre de candidats retenus. La subvention minimale pour les athlètes sélectionnés à l'échelle provinciale est de 500 \$, et la subvention maximale est de 2500 \$. Pour faire une demande, visitez :

<http://www2.gnb.ca/content/dam/gnb/Departments/thc-tpc/pdf/Sport/NBAAPApplicationForm1718.pdf>

### **La Fondation Jeux Canada Games Saint John, inc.**

L'objectif de la Fondation est de soutenir l'entraînement des athlètes afin qu'ils puissent viser l'excellence en sport. Les athlètes doivent avoir le potentiel d'être parmi les meilleurs au Canada, avoir fait preuve de dévouement envers le sport, avoir des besoins spéciaux non couverts par le financement des programmes réguliers et ne pas être subventionnés par des programmes nationaux (c'est-à-dire détenir une carte nationale). La Fondation a pour politique d'octroyer des subventions à des sports déterminés approuvés pour la compétition aux futurs Jeux d'été du Canada et Jeux d'hiver du Canada.

### Processus de soumission et d'examen

Les représentants de la Fondation se réunissent pour examiner les demandes de la façon suivante :

Programme printemps-été, en avril, mais les demandes doivent être reçues au plus tard le PREMIER LUNDI DE MARS.

Programme automne-hiver, en octobre, mais les demandes doivent être reçues au plus tard le PREMIER LUNDI DE SEPTEMBRE.

Les raisons de l'approbation ou du rejet d'une demande ne seront pas fournies par la Fondation, et aucune présentation personnelle ne sera possible. Une seule demande par année. Les candidats seront informés de la décision du comité par courriel ou par la poste.

Les subventions aux athlètes seront accordées en fonction des fourchettes suivantes :

2000 \$ - athlètes figurant parmi les dix meilleurs au pays

1000 \$ - athlètes ayant de bons résultats à l'échelle nationale

500 \$ - athlètes ayant des résultats décents à l'échelle nationale

Pour faire une demande, visitez : <http://www.sjcanadagamesfoundation.ca/applicationForm-athlete.php>